



SECRETARIAT GENERAL

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.90

PV N°24 publié le 03/02/2026

Réunion du lundi 2 février 2026

TOURNEES DES CLUBS

- Une **Réunion sectorielle** du « ROANNAIS » aura lieu le **jeudi 16 avril** ou le **jeudi 23 avril à 19h**.
Nous sommes à la recherche d'un club pour l'organisation de cette réunion.
Les clubs intéressés sont priés de faire leur demande par mail officiel du club dans les plus brefs délais.

OPERATION TABLETTES 2026

Du 26 janvier au 29 mars 2026, la FFF lance une opération « tablettes » en direction des clubs.

Chaque club pourra bénéficier d'une aide financière de **50 € par tablette**, avec un maximum de 5 tablettes par club, en fonction du critère d'éligibilité

Le nombre de tablettes attribuables dépend du nombre d'équipes engagées en compétition, à partir de **U14** (sans comptabiliser les équipes engagées dans diverses coupes), selon les données extraites du système FFF au **31 décembre 2025**

50 € pour 1 tablette pour les clubs ayant entre 1 et 5 équipes engagées
Jusqu'à 100 € pour 2 tablettes pour les clubs ayant entre 6 et 10 équipes engagées
Jusqu'à 150 € pour 3 tablettes pour les clubs ayant entre 11 et 15 équipes engagées
Jusqu'à 200 € pour 4 tablettes pour les clubs ayant entre 16 et 20 équipes engagées
Jusqu'à 250 € pour 5 tablettes pour les clubs ayant plus de 20 équipes engagées

Les clubs restent libres de commander moins que leur maximum, mais chaque **club ne pourra commander qu'une seule fois** ; il est donc important de bien déterminer la quantité souhaitée avant de valider.

Une aide supplémentaire par la LAuRAFoot, d'un montant de **30 €**, sera créditée sur le compte Ligue des clubs
Une aide supplémentaire du DLF, d'un montant de **58 €**, sera créditée sur le compte des clubs, **pour un reste à charge de 50 € pour les clubs**

Pas de démarche particulière : le compte du club sera crédité par les services de la Ligue, une fois la commande passée sur « **Le Corner** »

Afin de réaliser l'achat, les clubs devront avoir un membre qui détient un compte « **Portailclubs** » avec l'habilitation « **Acheteur Le Corner** »

CONNEXION LE CORNER – CLUBS

Pour commander sur le site « Le corner » (<https://lecorner.fff.fr/>), il est nécessaire de disposer de l'habilitation « Acheteur Le Corner » sur « Portailclubs » (<https://portailclubs.fff.fr/>)

Si le club ne dispose pas de compte « Portailclubs » :

Etape 1

Créez un compte FFF et connectez-vous à « Portailclubs » en identifiant un **administrateur**

Etape 2

La Ligue doit valider le compte « Portailclubs »

Etape 3

Après validation de la Ligue, connectez-vous avec votre compte FFF sur « **lecorner.fff.fr** », via le bouton « **mon compte** » en haut à droite de la page « Le Corner » (<https://lecorner.fff.fr/connexion?back=my-account>)

Etape 4

La connexion est réussie si vous atterrissez sur la page ci-dessous

Si un message d'erreur apparaît, nous vous invitons à vous assurer que l'utilisateur du club dispose bien d'un compte administrateur sur « Portailclubs ». Si besoin, vous pouvez contacter le DLF et/ou la Ligue

Pour commander sur le site « Le Corner » (<https://lecorner.fff.fr/>), il est nécessaire de disposer de l'habilitation « Acheteur Le Corner » sur « Portailclubs » (<https://portailclubs.fff.fr/>)

Si un utilisateur dispose déjà d'un compte « Portailclubs » avec un profil administrateur :

En tant qu'administrateur du club, il aura automatiquement l'habilitation « Acheteur Le Corner » sur « Portailclubs », et pourra commander sur « Le Corner ».

Toutefois, il est nécessaire de s'assurer que le club se soit connecté au moins une fois au « Corner » avec un compte administrateur, en réalisant les démarches décrites précédemment.

L'administrateur peut également donner l'habilitation « **Acheteur Le Corner** » à un autre utilisateur « Portailclubs » du club (depuis la rubrique « **Administrateur** », puis, « **Liste des utilisateurs** » sur « Portailclubs »).

Différentes étapes pour assurer le succès de cette opération :

12 janvier 2026 : annonce du lancement de l'opération
26 janvier 2026 : lancement de l'opération
16 février 2026 : fin de l'opération pour les territoires ultras marins
17 février 2026 : relance de communication – Portailclubs + Emailing + réseaux Ligues et districts
10 mars 2026 : relance de communication – Portailclubs + Emailing + réseaux Ligues et districts
29 mars 2026 : **fin de l'opération**

La tablette concernée par l'opération : **LENOVO TAB K11**

RELEVÉ DE TRESORERIE

Le **relevé n°2** de la Délégation du Roannais a été établi le **15 JANVIER** (un mail a été adressé aux clubs) : vous trouverez le solde de votre compte sur

- " **Footclubs** ", dans :
 - " Organisation ",
 - " Etat du Compte ",
 - " Délégation du Roannais ". **PAYER le montant indiqué dans la colonne « solde en comptabilité ».**

Pour voir le détail de la somme à payer : CLIQUER sur le montant.

Pour les retardataires, règlement par chèque ou virement (demande de RIB par mail) à la Délégation dans les plus brefs délais (pas de prélèvement automatique).

Les clubs effectuant un virement à la Délégation, sont priés de nous faire parvenir un mail pour confirmer l'opération (nom du club, date et montant).

Attention à vos libellés concernant les virements : mentionner le NOM (pas les initiales, nom complet) et le NUMERO du club.

Par avance, merci de votre règlement.

CHORALE ROANNE BASKET

Grâce à un partenariat renouvelé, les licenciés de la Délégation du Roannais de Football bénéficient d'un tarif préférentiel (-10%) sur la billetterie en ligne, pour toutes les rencontres de la Chorale de Roanne à la Halle Vacheresse.

Ce code promo restera inchangé pour l'ensemble du championnat. Notez-le bien : CHORALE/DELEGFOOT.

La prochaine rencontre :

- **vendredi 13 février à 20h : Chorale – Denain**
- **vendredi 6 mars à 20h : Chorale - Orléans**